

REGLEMENT 2026 – Ch'Tee en Nord – Séries 18 Trous

- 1. Epreuve en double** ouverte aux joueurs amateurs licenciés (possédant un index maximum de 30, à jour de leur licence 2026 et un certificat médical valide se déroulant sur les golfs de Bondues, Brigode et Mérignies.

Les joueurs professionnels sont admis mais leurs cartes ne rentreront dans aucun classement de la remise des prix.

2. Date de la compétition : vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 juillet 2026

Le jeudi 2 juillet 2026 est une journée de reconnaissance où les inscrits pourront jouer gratuitement un des 3 parcours de leur choix (réservation obligatoire auprès du golf et uniquement possible pour le jeudi 2 juillet 2026).

3. Golfs organisateurs et formules de jeu :

- ❖ Golf de Mérignies : Shamble
Les 2 joueurs jouent chacun leurs balles depuis le départ. L'équipe choisit la meilleure des 2 balles. Depuis ce point, chaque joueur joue sa propre balle individuellement. Le score de l'équipe sera composé de la meilleure des deux balles en brut et en net sur chaque trou.
- ❖ Golf de Brigode : Scramble
Chaque joueur de l'équipe joue une balle depuis le départ. L'équipe choisit celle qui lui va le mieux pour le 2^{ème} coup et la marque. Chacun jouera le coup suivant depuis cet endroit et ainsi de suite pour chaque coup jusqu'à la fin du trou.
- ❖ Golf de Bondues : Greensome
Chaque joueur de l'équipe joue une balle depuis le départ. L'équipe choisit celle qui lui convient le mieux et termine le trou en jouant alternativement. Si c'est la mise en jeu du joueur A qui est choisi, le joueur B joue le 2^{ème} coup.

4. Les poules :

Les équipes des épreuves 18 trous seront réparties en 3 poules (Ducasse, Beffroi et Braderie). Chacune des poules jouera alternativement sur les 3 golfs selon le planning suivant :

Poule Ducasse : Vendredi 3 juillet au Golf de Bondues – formule Greensome / Samedi 4 juillet au Golf de Brigode – formule Scramble / Dimanche 5 juillet au Golf de Mérignies – formule Shamble.

Poule Beffroi : Vendredi 3 juillet au Golf de Brigode – formule Scramble / Samedi 4 juillet au Golf de Mérignies – formule Shamble / Dimanche 5 juillet au Golf de Bondues – formule Greensome.

Poule Braderie : Vendredi 3 juillet au Golf de Mérignies – formule Shamble / Samedi 4 juillet au Golf de Bondues – formule Greensome/ Dimanche 5 juillet au Golf de Brigode – formule Scramble.

Pour des raisons d'organisations, aucun changement de poule ne sera accepté et les demandes spéciales d'horaires de départ ne pourront être prises en compte.

5. Les classements : compétition Stableford. Le Net prime le Brut.

Index maximum des joueurs 18 trous de 30 ramené à 24 pour l'ensemble des joueurs(es) et devant justifier d'au moins 3 compétitions de Club comptant pour l'index depuis un an.

Un contrôle définitif des inscrits officialisant les index retenus sera effectué le lundi 15 juin 2026. En cas de non-respect de ces critères l'inscription ne sera pas validée et une somme forfaitaire de 60€ sera retenue au titre des frais engagés.

Un classement général brut et net tenant compte du total des 3 cartes pour les 18 trous. En cas d'égalité, le départage se fera sur le score réalisé au Golf de Mérignies puis au Golf de Brigode et enfin au Golf de Bondues.

En cas d'intempéries ayant pour effet l'annulation d'une des journées sur un des Golfs ou sur plusieurs d'entre eux, un classement par Poule désignera les vainqueurs sans possibilité de réaliser un classement général. Dans la mesure du possible le Comité de l'épreuve se réserve la possibilité en cas d'intempérie permettant la pratique sur 9 trous de réaliser un classement d'un ou plusieurs tours sur les 9 trous joués par l'ensemble des participants sur les mêmes 3 golfs permettant ainsi un classement général.

Les 3 Golfs organiseront les concours suivants : un concours de Drive Hommes et Dames au Golf de Bondues et un concours de précision Mixte au Golf de Brigode. Les concours de Hole in One se dérouleront sur les 3 Golfs sur les 3 jours.

En cas de réalisation de plusieurs Hole in one sur le même golf durant la compétition (hors partie de reconnaissance) un tirage au sort sera réalisé entre les différents joueurs auteurs des hole in one et désignera le vainqueur du lot.

Le premier jour de la compétition sera organisé sur les 3 golfs participants un concours d'élégance vestimentaire et un concours d'originalité sera organisé le deuxième jour respectant impérativement le Dress Code propre au Golf et à sa pratique. Les tenues portées devront être conservées durant les 18 trous.

En cas de changement d'équipier pendant la compétition, l'équipe ne pourra pas être classée dans les différents classements de la remise des prix. Seules les personnes présentant un certificat médical le justifiant pourront bénéficier d'une voiturette pour la compétition et seront intégrées aux différents classements.

6. Nombre d'équipes limité à 182 soit 364 joueurs (prise en compte par ordre de date d'inscription).

Les inscriptions seront ouvertes à compter du dimanche 1 mars 2026 sur www.chtee-en-nord.fr pour les joueurs ayant participé à au moins une édition depuis la création de l'épreuve et à partir du mardi 3 mars pour tous les autres.

Tous les champs du formulaire d'inscription devront être renseignés (1) (2).

Les inscriptions seront clôturées le dimanche 3 mai 2026.

Pour des inscriptions au-delà du 4 mai le Comité de l'épreuve (3) ne pourra garantir aux inscrits le polo ainsi que la taille. Dans le cas où le quota d'équipes inscrites est atteint avant la date officielle de la clôture, le Comité de l'épreuve se réserve le droit de clôturer les inscriptions de façon anticipée. Les inscriptions seront validées par le Comité de l'épreuve et confirmées après réception des droits de jeu. Aucune inscription ne sera remboursée après le mardi 2 juin 2026.

7. Droits de jeu 2026 : inscription par équipe et non individuelle

Compétition 18 trous :

- 406€ TTC : les deux joueurs sont membres 7/7 de l'un des 3 Clubs organisateurs de l'évènement.
- 483€ TTC : l'un des deux joueurs est membre 7/7 de l'un des 3 Clubs organisateurs de l'évènement.
- 560€ TTC : aucun des deux joueurs n'est membre de l'un des 3 Clubs organisateurs de l'évènement

Les droits de jeu comprennent la participation aux 3 journées de compétition ainsi que la reconnaissance sur un des 3 Golfs organisateurs (réservation obligatoire auprès du Golf et uniquement possible le jeudi 2 juillet). Sont également inclus dans le droit de jeu les différents cadeaux de départ, les pauses gourmandes, la soirée dinatoire du samedi 4 juillet, le cocktail de remise des prix, les nombreux lots pour les lauréats.

La soirée dinatoire se déroulera dans un lieu emblématique de la Métropole Lilloise : Le Decathlon Campus de Villeneuve d'Ascq. Un lieu sportif pour un événement sportif. Le thème de la soirée sera Rock'n Golf. (Prix en sus et en option lors de l'inscription de 70 € pour les accompagnants non joueurs) (une éventuelle absence à la soirée de Gala ne donnera droit à aucun remboursement quel qu'en soit le motif.)

8. Le temps de jeu sera particulièrement observé durant les 3 jours de l'épreuve et sur les 3 golfs concernés. Il sera ainsi demandé aux participants de suivre précisément les temps de jeu indiqués sur leur carte de score, de ramasser leur balle lorsqu'il n'y a plus de point à marquer, de respecter un temps de recherche de balle n'excédant pas 3 mn, etc.. Le Comité de l'épreuve se réservant le droit de sanctionner par des points de pénalités la ou les équipes ne respectant manifestement pas ce point de règlement.

9. Seuls les participants présents à **la remise des prix** auront droit à leurs lots en cas de victoire. Les lots attribués lors de la remise des prix ne sont ni échangeables, ni remboursables.

L'utilisation des voiturettes est interdite pendant l'épreuve. Les joueurs souhaitant bénéficier de l'usage d'une voiturette pour raison médicale devront adresser une demande écrite au Comité avant la date limite d'inscription, accompagnée d'un certificat médical récent et circonstancié justifiant l'impossibilité de réaliser le parcours à pied.

Le Comité se réserve le droit :

- d'accepter ou de refuser la demande ;
- de solliciter tout document complémentaire ;
- de limiter le nombre d'autorisations accordées afin de préserver l'équité sportive et les conditions de jeu.

L'autorisation accordée est strictement personnelle et ne peut être cédée à un autre joueur. Le joueur autorisé à utiliser une voiturette demeure soumis à l'ensemble des Règles de Golf et du présent règlement.

10. En cas d'annulation de la Ch'tee en Nord 2026 causée par des fortes intempéries (rendant la pratique du Golf impossible pendant 2 jours au moins du 3 au 5 juillet 2026), par la catastrophe naturelle, guerre, terrorisme, réglementation gouvernementale, désordre civil, incendie, réduction des moyens de transport ou autre situation d'urgence (Virus) et qui rendent la réalisation des services/prestations déconseillée, illégale ou impossible, le Comité Directeur de l'épreuve remboursera aux joueurs inscrits les droits de jeu déduction faite des frais déjà engagés soit 60 euros par inscrit.

Aucun remboursement ne sera effectué si au moins deux tours sont joués avec remise des prix. Néanmoins si un tour est annulé pour les raisons indiquées ci-dessus un green-fee valable un an sera offert sur le parcours non joué par le participant (sauf pour les membres devant jouer leur parcours).

11. Droit à l'image : Dès lors qu'un joueur est inscrit à cette compétition, les clubs ont la possibilité d'exploiter l'image de ses joueurs pour assurer sa promotion ou celles des compétitions qu'ils organisent. En vous inscrivant à cet événement, vous prenez entièrement conscience des éléments suivants : durant toute la période et sur l'entièreté des lieux réservés à cette compétition, les images pourront être exploitées et utilisées directement par les équipes des Golfs respectifs (Bondues, Brigode et Mérignies), sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, jusqu'au démarrage de la nouvelle édition, intégralement ou par extraits. En cas de rectification ou de suppression des informations vous concernant. Faite votre demande écrite par mail à competition@golfdebondues.com

(1) La véracité de toutes les données déclarées dans le bulletin d'inscription est sous l'entière responsabilité du déclarant. Toute déclaration erronée entraînera immédiatement l'annulation de l'inscription à la compétition.

(2) Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription seront enregistrées sur un fichier informatisé tenu par le Comité de l'épreuve. Elles sont destinées à des fins d'organisation de l'épreuve et pourront éventuellement être communiquées aux partenaires sponsors de l'épreuve.

(3) Le Comité de l'épreuve est constitué des Directeurs des 3 Golfs organisateurs. Le Comité de l'épreuve se porte garant de la stricte application des règles administratives et sportives de la manifestation.